

**RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR – PV N°4  
Vendredi 20 octobre 2017  
Maison Départementale des Sports - PLOUFRAGAN**

**Présents :** Jean-Marc BERAUD, Solange CARFANTAN, René CARQUET, Dominique DUVIGNEAU, Emile HERRY, Marcel JOANNIC, Jean-Claude LE BOULICAUT, Maryse LE GALLO, Pierre LEMAITRE, Gildas PORZIER, Loïc RAPINEL, Serge RIGOT, Corentin ROSSIGNOL, Didier RUEL, Alain TALARMIN, Patrick VALENTIN, Didier VAREECKE.

**Excusés Comité Directeur :** Aurélie COROUGE (pouvoir à Jean-Marc BERAUD), Joseph FALQUERHO, (pouvoir à Jean-Claude LE BOULICAUT), Patricia LANDREAU (pouvoir à Emile HERRY), Pauline LE ROUX (pouvoir à Alain TALARMIN), Laure TOUDRET (pouvoir à Corentin ROSSIGNOL).

**Assistent :** François LE DISSES (CRCHS), Jean-Claude HERRY (CRI), Claire MALAQUIN (CTS) Clément BAJON (DG salarié).

**Excusés :** Jonathan BALESTON-ROBINEAU (CTS), Antoine GALOPIN (CTS)

**Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence en ce premier Comité Directeur de la saison administrative 2017/2018.**

**Le Président et l'ensemble du Comité Directeur rendent hommage à la mémoire de Jean LEBAIL et d'Alain LE BORGNE, deux grandes figures de l'athlétisme breton qui nous ont quittés récemment.**

**Félicitations aux athlètes bretons sélectionnés en équipe de France lors des différents championnats et tout particulièrement à Victor COROLLER, demi-finaliste lors du Championnat du Monde à Londres.**

## ORDRE DU JOUR

Le président rappelle les modalités de prise de licence concernant les membres du Comité Directeur. Selon l'article 23.5 de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, si un membre du Comité Directeur n'a pas renouvelé sa licence au jour du premier Comité Directeur, il perd tous ses droits.

### **1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 10 Juin 2017**

Le procès-verbal du Comité Directeur du 18 mars est adopté à l'unanimité.

### **2. Intervention du Président Jean-Marc BERAUD**

En terme du nombre de licenciés, la Ligue est dans une dynamique de progression. Attention, la progression est moindre que les années précédentes. Lors des Assemblées Générales des Comités Départementaux, le président demande de rappeler que l'ensemble des adhérents des clubs soient licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme. Le président rappelle également que les parts régionales des licences n'ont pas été augmentées cette année. Pour rappel, l'Assemblée générale de la FFA du 30 avril 2016 a adopté les modifications des statuts proposées par le Comité directeur. L'une de ces modifications impose que :

« tous les adhérents personnes physiques d'une association affiliées à la FFA ou pour les associations omnisports les adhérents personnes physiques membres de la section d'Athlétisme, doivent être titulaires d'une Licence. En cas de non-respect de cette obligation, les Clubs concernés et leurs dirigeants peuvent faire l'objet de sanctions dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire. »

Le président notifie la réception de la lettre de démission d'Elisabeth LARNICOL, médecin au sein du Comité Directeur. Il rappelle que l'ensemble des structures déconcentrées de la FFA doivent comporter dans leur Comité Directeur un médecin.

Le président rappelle que le Bureau Exécutif de la LBA a nommé Clément BAJON directeur administratif de la Ligue, d'où sa présence lors de ce Comité Directeur.

Calendrier du président depuis le dernier Comité Directeur du 10 juin 2017 :

- 17 et 18/06/2017 : Très beaux championnats de France d'épreuves combinés à Saint-Renan. Remercie et félicite le club de l'Iroise Athlétisme pour son organisation. Temps parfait, très bonnes performances.
- 19/06/2017 : présentation du Plan de Développement de la Ligue d'Athlétisme des Pays de Loire devant la DR et devant le Conseil Régional. Une fois le plan de développement terminé, il sera judicieux d'aller voir le Conseil Régional et la DR et de leur présenter notre plan.
- 22/06/2017 : remercie Clément d'y avoir travaillé.
- 24/06 : Championnats de Bretagne Minimes. Pendant très longtemps, hésitation à le séparer du Championnat de Bretagne des autres catégories mais très belle journée d'athlétisme. Félicite le club de Paimpol qui a accueilli la compétition.
- 25/06 : très bonnes conditions climatiques. Qualité dans l'organisation d'événements par les clubs, notamment le club de Fougères.
- 27/06 : avec Clément, Cross de la Ligue 2017. Décision à Caudan de mettre en place un groupe de travail qui devait réfléchir sur l'avenir du Cross de la Ligue. Demande au Comité de se réunir rapidement afin de prévoir la suite à donner à cet événement.
- 03/07 : avec Didier RUEL, au siège de la société EUROVIA au sujet de la construction du siège de la Ligue sur le site d'Hélène BOUCHER. Peut-être d'autres projets à mettre en œuvre donc il faut continuer à réfléchir.
- 08/07 : Interligues Cadets : très belle équipe, pratiquement pas de défections malgré que les Championnats de France soient passés.
- 10/07 : avec Solange pour réunion de coordination avec les salariés de la Ligue.
- 11/07 : dans les locaux d'Endurance Shop avec le responsable d'Adidas.
- 17/08 : développement des territoires avec Philippe LEYNIER au siège de la Ligue.

40 enseignants qui avaient pris sur leur vacance pour s'initier à la pratique de l'athlétisme. Formation prise en charge par Claire avec l'aide de Daniel LEGRE.

- 07/09 : réunion avec René CARQUET à la COGEP. Reprise de Vanessa à 100 % de son travail. Reprise au 31/12 de la saisie par Vanessa. Situation au 30/04 : erreurs d'écritures (comptabilité analytique) qui mettrait à mal les vérificateurs aux comptes de la Ligue. Demande à la COGEP de renégocier la facture. 2 demi-journée par semaine par Vanessa uniquement sur la reprise des libellés d'écriture.
- 09/09 : inauguration du complexe sportif Jean GALFIONE.
- 09/09 : DécaNation à Angers. Magnifique écrin avec le stade d'Angers. Il faut que la Bretagne puisse bénéficier d'un tel équipement afin de nous permettre de recevoir des Championnats de France Élite ainsi que des compétitions internationales.
- 18/09 : Rennes avec Alain et Clément et Marcel pour caler le calendrier des compétitions hivernales à la salle de Rennes. Interlocuteurs très attentifs et on ne peut que se louer de cela.
- 19/09 : + Réunion avec Pays de la Loire + Centre Val de Loire + Bretagne + Normandie : solutions pour avancer dans l'organisation des compétitions. Cross-country (on ne bouge pas) mais mutualisation des compétitions des Masters, des épreuves combinés, des demi-finales des Championnats de France sur piste, des examens des officiels, matchs interligues (la Fédération a modifié en mettant les Championnats de France Jeunes plus tard au mois de juillet) où les performances pourront encore être qualificatifs pour les Championnats de France. Alain Talarmin précise que la dénomination de la compétition doit être « championnats interligues ».

- Deuxième réunion de COL des Championnats de France de Cross-Country où le parcours a été validé. Le président remercie le club ainsi que les membres du Comité Départemental du Morbihan. Maryse rappelle les étapes du projet : après une première réunion avec la FFA (présentation globale + parcours), une deuxième réunion avec la FFA a eu lieu (20/09 : en direct sur le parcours qui sera complètement inversé sauf le départ (arrivée au niveau du château), implantation modifiée sur l'ensemble du site). La FFA est revenue sur place plusieurs fois. L'ensemble des pôles en local relaient les informations avec la Fédération (pour faire remonter les informations). Pour l'instant, au niveau des services de la FFA, lourd à se mettre en place (notamment le service communication). Présentation du projet : Mairie de Plouay (convention mise à disposition du matériel et du site), Région Bretagne (montants estimés (accord de principe) : 50000 € pour la région avec l'aide des services communication de la Région), Lorient Agglomération (accord de principe de 50000€ avec l'aide des services communication), Conseil Départemental (subventionnement à 10% du budget : environ 40000 € + soutien des services de communication).
- 22/09 : maison des Sports de Rennes pour travailler sur le nouveau PST. Remercie toutes les personnes qui y ont participé (mettre à plat un certain nombre de choses). PST réalisé dans l'urgence. Document présenté à la DR pour dotation de la CNDS (dotation qui se rétrécit mais qui reste importante). Délai plus important donc permet d'approfondir (présentation des actions de Ligue et des territoires (4 CD)).
- 23/09 : réunion à la Maison des Sports de Rennes avec la Ligue Normandie.
- 29/09 : Jean-Marc, Didier, René, Solange, Pierre : pose de la première pierre de la salle Maryvonne Dupureur à Saint-Brieuc. Point négatif : problèmes de sous-sol qu'il a fallu retravailler. La livraison aura lieu au printemps 2019.
- 07/10 : inauguration de la piste d'athlétisme de Trégueux : projet exemplaire et remarquable. 2 communes, 1 club d'athlétisme dans chaque club : sur une commune, stade 6 couloirs (projet intéressant).
- 08/10 : L'année prochaine, Tout Rennes Court accueillera en son sein le match international.
- 09/10 : assemblée générale du CROS BRETAGNE. Pôle aidé par la DR et le Conseil Régional. Situation ubuesque : la Ligue devait donner à la DR le PPF (Plan de Performance Français) signé par le Ministère, sinon, pas de subvention. Situation où le PPF de l'athlétisme sera validé le 03/11 prochain. Toutes les disciplines qui ont un pôle sont concernées. Motion jointe.
- Réunion sur le haut niveau sur Rennes avec possibilité d'avoir une structure d'accueil (INSEP à la bretonne).

G4 : Convention de mise à disposition des salariés du CD, aide sur les déplacements des athlètes.  
Réunion de COL de Cross-Country.

Le président rappelle également que le PST est indispensable pour avoir une subvention CNDS. Pour la première année, il y aura une demande commune entre la Ligue et les 4 Comités Départementaux. L'objectif est de travailler en groupe sur les différents domaines.

Proposition de démarche de réécriture du PST : travail en petit groupe en prenant comme référence le projet de développement fédéral, c'est-à-dire : un groupe de travail sur 2 secteurs d'activités, l'Athlétisme Haut niveau et l'Athlétisme Piste (l'accès à la performance), un autre groupe sur l'Athlétisme Jeunes et un dernier groupe sur l'Athlétisme Santé Loisirs et l'Athlétisme Hors Stade.

Proposition des groupes de travail présentés aux membres du Comité Directeur.

Le président souhaite que les membres du Comité Directeur puissent s'impliquer dans l'écriture de ce PST. Cette année, la Ligue dispose d'un confort en termes de délai (latitude) mais un travail assez rapide doit être mis en œuvre pour que tout le monde puisse s'impliquer dans les différents groupes.

Reprise du projet ambition Bretagne 2020 présenté lors de l'Assemblée Générale Élective du mois de novembre 2016 à Pacé. L'objectif final du PST est de présenter des fiches action (outils pour contrôler ces actions et faire une appréciation, une évaluation de la réussite ou non de ces différentes actions).

### **3. La Soirée de l'Athlétisme**

Didier VAREECKE rappelle que cette soirée était inscrite dans le projet AMBITION BRETAGNE 2020. Il était un peu tard pour réserver les installations (mais il était dangereux de décaler cet événement en février). Salles à disposition au Palais des Congrès et des Expositions de Saint-Brieuc : tarif accessible dans le cadre du budget prévisionnel prévu. Didier remercie Clément (avec le concours de Gilles) pour l'organisation. Date libre qui correspond au créneau : 25 novembre. Reconduction de ce qui avait été mis en place en 1998 (jusqu'en 2010).

Remettre les récompenses (challenges, médailles de Ligue, médailles fédérales, diplômes des officiels, des dirigeants, des entraîneurs).

Il ne reste plus qu'à organiser le timing de la soirée. Retour des invitations prévu au 12/11.

Le plus gros du travail était de lister des critères d'invitation (CD LBA, Comité Départementaux, CTS, salariés, référents ETR, présidents de commissions, podiums aux Championnats de France, titrés par équipe sur un Championnats de France, internationaux, Champions de France Masters, athlètes du Groupe Bretagne (après-midi de l'excellence sportive), médaillés internationaux handisports, officiels et dirigeants fédéraux, partenaires institutionnels qui ont accueilli un championnat de Bretagne, partenaires privés, presse, challenge Mario Gatti, challenge des meetings bretons, challenge des cross, challenge breton du 10km, ainsi que tous les clubs bretons. Au total, 340 invitations ont été envoyées.

Budget prévisionnel : 10 000 €. Possibilité de récupérer une partie des récompenses sur les budgets prévisionnels qui n'ont pas été atteints. 12 000 € en fonction des réponses (marge haute). Fourchette haute (estimation des éditions précédentes). 1 000 € pour la salle avec toutes les prestations, 33,80 € par personne pour le repas.

### **4. Challenge des meetings**

Le président demande à ce que les compétitions aient lieu sur des stades homologués.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

Concernant le challenge benjamins / minimes : 42 clubs bretons sont classés. Le président fait la proposition de doter les 10 premiers. Au départ, la dotation avait lieu en fonction de la taille de club (en nombre de benjamins / minimes : entre 6 et 8 minimes étaient compris).

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

### **5. Répartition de la subvention CNDS**

CNDS : + 5000 € par rapport à l'année dernière

Demandé : 65 000 €

31 000 € LBA

5 000 € CDA 22

7 000 € CDA 29

5 000 € CDA 35

4 800 € CDA 56

Répartition adoptée par l'ensemble des membres sauf 1 vote contre (Patrick VALENTIN).

### **6. Partenariat Adidas**

Le président propose de doter deux athlètes dans le cadre du partenariat avec Adidas.

- Marine VALLET : internationale A et vice-championne de France (problème d'équipement)
- Victor COROLLER : pas de proposition car déjà contrat avec Adidas
- Shana GREBO : championne de France + 5<sup>ème</sup> aux Championnats du Monde Cadets.

2 abstentions (Emile HERRY et Patricia LANDREAU).

Disposition adoptée à la majorité des votes émis.

Le président rappelle que dès le lundi suivant le Comité Directeur, une fiche de synthèse récapitulant les différentes décisions prises par le CD sera envoyée aux membres du Comité Directeur. Il en sera de même pour les Bureau Exécutif.

## Projets à venir :

- Projet de reconnaissances des officiels (règlement qui puisse permettre de mettre une ligne sur le budget prévisionnel). Les pénalités pour les clubs qui ne fournissent pas suffisamment de juges pourraient être prélevées sur le compte SIFFA des clubs.
- Projet d'achat d'un système de chronométrie : les chronos des Comités Départementaux ne sont pas toujours disponibles. Le président demande au CD 56 de se mettre à jour dans leur chrono pour mutualiser. Formation pratique sur l'ensemble du territoire pour éviter les dysfonctionnements qui ont eu lieu à certains moments. Budget = 22 800 €.
- Création d'un emploi sur la Ligue : employé supplémentaire sur la Ligue orienté et dirigé sur les organisations (support de la CSO et organisation d'évènements dans le but du développement de la Ligue). Part de travail de la CSO de plus en plus importante aujourd'hui. Fin de l'aide du Conseil Régional au mois de février. Si le Comité Directeur le valide, engagement de la création d'un emploi pour le 1<sup>er</sup> avril.
- Boutique en ligne : au sein du Comité Directeur, des personnes peuvent venir donner un coup de main. Inscriptions en ligne : réflexion sur un éventuel partenariat.

## **7. Intervention des vice-présidents**

### ➤ Alain TALARMIN :

- Championnats de Bretagne Cadets 10 et 11 juin : l'inversion de la chronométrie électrique n'a pas été une réussite. Il est important de faire une formation pour harmoniser les pratiques. Mise en place d'une animation avec un chef animateur qui puisse prendre la parole lorsqu'il a besoin (avec table de mixage pour distribuer la parole).
- Championnats de Bretagne Minimes : la CSO remercie le club de Paimpol d'avoir accepté au dernier moment.
- Championnats de France d'épreuves combinés : retours très positifs sur les épreuves combinés par la FFA (+ météo au summum).
- Match interligues à Saran : victoire de la Bretagne.
- Critérium des spécialités : PV de juge-arbitre sur le stade de Courtemanche.
- Interclubs à Saint-Renan
- Challenge équipe athlé minimes à Saint-Renan. La CSO remercie le club et l'ensemble des officiels finistériens. La compétition s'est très bien déroulée. Entre 120 et 130 jeunes juges et juges pédagogiques étaient présents.
- Pré-France d'épreuves combinées à Mondeville
- Fougères
- Championnats de Bretagne Masters à Rennes le 16 décembre : événement mutualisé entre la Bretagne, la Normandie, les Pays de Loire et le Centre Val de Loire.
- Cross de la Ligue (17/12 à Carhaix) : le COL doit se réunir rapidement (19<sup>ème</sup> Cross de la Ligue à Carhaix cette année : penser au vingtième anniversaire).
- Visite du site de Cohiniac début septembre. Attente du plan et d'une proposition d'horaires. Épreuve de Master 2, 3, 4 et 5 le matin.
- Epreuves combinés à Nantes 16 et 17 décembre

### ➤ Didier VAREECKE :

- Il est urgent de se réunir pour définir une forme et un contenu pour le Cross de la Ligue.
- Pour le 31 octobre, faire remonter à la FFA les formations qui seront menées dans la Ligue (dirigeants, officiels, entraîneurs).

### ➤ Serge RIGOT :

- Lycée Latouche à Ploërmel : demande d'ouverture d'une section. Projet très intéressant sur le cross et le demi-fond. Cursus de 3 ans. La directrice demande un plan de développement avec juge et diplômés fédéraux. Convention avec le département. Entre 12 et 14 athlètes.

➤ Marcel JOANNIC :

- Marcel se pose la question de son poste de vice-président en charge de l'excellence sportive par rapport à Dominique DUVIGNEAU président de la commission de l'excellence sportive. Besoin de réunir les référents des spécialités ETR, les entraîneurs du pôle pour y voir plus clair.

**8. Intervention du Trésorier Général**

René CARQUET assistera prochainement à un stage URSSAF sur les principes généraux, modalités de cotisations dans le but d'éviter un contrôle.

**9. Intervention de la Secrétaire Générale**

La secrétaire générale, Solange CARFANTAN, rappelle les durées de mutations qui sont de plus en plus longues, ce qui rend difficile la mission de suivi. Ainsi, elle propose d'appliquer la circulaire qui précise que les mutations ne sont valables que 15 jours après leur saisie. Si la mutation n'est pas retournée dans les 15 jours suivant sa saisie, elle sera annulée. Un mail va être envoyée aux clubs pour toutes les mutations en cours afin de leur faire part de la décision d'application.

La secrétaire générale rappelle le nombre de licenciés qui s'élève à 13897 sur la Ligue de Bretagne, ce qui fait une évolution de + 490 par rapport à l'an dernier.

**10. Intervention de Claire MALAQUIN (CTS)**

Groupe BRETAGNE : trop d'athlètes en 2016, le but est de redonner de l'importance, critères importants, groupe plus resserré, aides plus significatives.

N'est-ce pas une contrainte de participer aux Championnats de Bretagne pour les athlètes listés dans le groupe BRETAGNE ? Au cas par cas, une dérogation est possible.

Groupe BRETAGNE : Adopté à l'unanimité.

**11. Intervention des présidents de commissions**

**CRCHS** : François LE DISSES

Se porte bien (environ 700 organisations, environ 800 courses). En 2017, travail dans une bonne ambiance avec des problèmes d'égos au niveau des officiels. Seulement 8 à 10 % des organisations sont affiliées à la FFA. Solution : certains officiels n'ont pas compris qu'une organisation, c'est d'abord des coureurs et des organisateurs. Sans coureurs, sans organisateurs, il n'y a pas d'officiels. Diverses AG se sont bien passées. Bonnes remontées. Organisations bretonnes : lourd dossier (tâche très lourde). Beaucoup de formations dans l'année (partie antidopage, GMCap). Les organisateurs viennent aux formations sans être affiliés à la FFA.

Challenge breton : 3 premières éditions se sont très bien passées. À titre personnel, sur Tout Rennes Court, le challenge breton est passé à la trappe (problème de culture non associative). Match international très intéressant (super sympa) mais manque de densité.

Mise en valeur de l'équipe de Bretagne : très beau. Récompenses du Challenge Breton le 24 novembre à Rennes.

Avis que les fédérations doivent mettre et avis que décernent les préfetures. À partir du 15 décembre, un organisateur qui ne traverse qu'une seule ville n'aura besoin de demander l'accord qu'à la seule municipalité.

Présence lors du Marathon de Paris. La Région Bretagne est prête à donner quelques deniers.

Challenge de marche nordique est à l'étude avec Loïc Rapinel.

**Commission Marche : Emile HERRY**

Challenge des Ligues à Saran. Présence d'une équipe complète.

Challenge Mario Gatti. Organisation sur Pacé.

Stage suivi régional. Compliqué cette année (du mal à réunir un effectif suffisant pour effectuer un suivi normal). À suivre pour les prochains stages qui sont prévus dans le suivi. Les annuler = fin du suivi au niveau de la marche ?

Transmission de certaines fonctions au sein de la commission (partie ETR à Roland CERO, opérations de Saran à Patricia). Au niveau des communications faites par mail, Emile demande à être mis au courant (en copie dans les mails).

**Commission Statuts et Règlements : Pierre LEMAITRE**

2 ou 3 cas à traiter concernant les statuts et les règlements.

**Commission Equipements sportifs : Didier RUEL**

Il dénonce le fait que ses propos ne soient pas retransmis dans les procès-verbaux.

Depuis 10 ans, plan pour avoir une salle couverte par département (Rennes, Saint-Brieuc). Guiler continue à travailler au financement (définition du programme). Morbihan : projet à l'étude pour coupler le vélodrome couvert avec une piste d'athlétisme (termine un document avec négociation avec le président de l'UCI). À l'horizon 2020, la Bretagne devrait être couverte par une salle d'athlétisme dans chaque département.

Soucis : sur les pistes actuellement où l'on tombe avec des maîtres d'ouvrages. Soucis de périmétrie (pas de suivi de chantier, certaines choses sont cassés, etc.).

Il rappelle la capacité du représentant régional de faire rappeler un certain nombre de stade dans des catégories différentes. Depuis janvier 2017, tous les classements de stade sont identiques à l'IAAF (Fougères, Saint-Renan, Pont L'Abbé sont des stades nationaux puis Vannes bientôt). Dans le 22, problème (il faut refaire la piste de Lamballe).

En cas de dangerosité, le CES a la possibilité de suspendre les compétitions sur un stade (question de sécurité).

**Commission Masters : Patrick VALENTIN**

Master en salle le 16 décembre (Championnat de Bretagne) : 1 seul podium (3 meilleurs au scratch)

Lettre trimestrielle (début novembre) avec le calendrier et les actions (compétitions de toutes natures).

Achat de marteaux pour 2 000 €.

Suite à la dernière réunion, Madame EDITH FONTA a intégré la commission.

**12. Questions diverses**

- Nouveau juge arbitre fédéral
- Meeting de lancers, perches et hauteurs
- Demande de Championnats de France le 21 avril. LE PRIELLEC (plus de minimas dans les Championnats de France de 10000m).

**Solange CARFANTAN**

Secrétaire Générale

Avec la participation de **Corentin ROSSIGNOL**

Secrétaire adjoint

**Jean-Marc BERAUD**

Président